



Contexte : Voici un résumé succinct des discussions au sein du conseil d'administration (CA) de la FQT. L'objectif est de partager l'information aux membres de la FQT de façon transparente pour encourager l'implication dans la gouvernance et politique de leur fédération sportive. Les dossiers confidentiels ont été retirés afin de respecter les obligations du CA. Bonne lecture!

Benjamin Leboeuf MBA, CRIA
Secrétaire du CA de la FQT

Légende : **Décision / résolution**

28 novembre 2021

Règlements généraux : Création d'un « Comité pour la révision des règlements généraux et de la structure de gouvernance ».

Approuvé à l'unanimité

Formateur en région : La FQT a envoyé un formateur en région pour être présent et appuyer les régions.

Carton jaune : discussion concernant la notion de « carton jaune » : Il s'agit d'un processus permettant à l'arbitre d'expulser les entraîneurs en cas de mauvais comportement ou d'abus. Le but est notamment de familiariser les athlètes, entraîneurs et arbitres vers les standards utilisés en compétitions au niveau national et international. Révision en cours du formulaire de plainte disponible à toutes les parties prenantes.

Subventions aux athlètes et entraîneurs : Il est proposé d'ajouter aux règlements généraux de la FQT la mention ci-dessous pour diffuser aux membres une information claire et précise. Il faut gérer les attentes et publier l'information pour informer les membres. **Approuvé à l'unanimité**

« La FQT ne subventionne pas les compétitions de type « Open » autre que la délégation envoyée par la FQT. La FQT subventionne uniquement les athlètes pour les championnats du monde et les championnats panaméricains. »



Modification aux règlements de tournois : document « 2019-2020 – Règlements de tournois compétitifs » à la page 8 concernant l'âge limite de 35 ans des combattants dans la division Sénior. Il est proposé de modifier le règlement pour permettre à un adulte de combattre dans la division Sénior, sans limite supérieure d'âge, tel que c'est le cas dans les règlements de compétition de la WT. **Approuvé à l'unanimité**

Publication des ODJ et PV sur le site de la FQT : les rencontres du CA permettent de partager plusieurs informations qui seraient très pertinentes pour les membres. Puisque les ODJ et PV peuvent comporter des informations sensibles et confidentielles, il est proposé de préparer un résumé de la rencontre pour diffusion aux membres sur le site de la FQT sur approbation du CA par courriel avant la prochaine rencontre du CA.

Approuvé à l'unanimité

30 janvier 2022

Canada Open 2022 : Discussion avec Taekwondo Canada sur le partage des revenus pour l'implication de la FQT.

Projet « synergique » avec l'INS : Groupes visés : athlètes excellences, élites et relèves. **Adopté à l'unanimité**

Athlètes identifiés : Sports Canada et Taekwondo Canada n'ont pas octroyés de brevet à des athlètes québécois pour 2021. TC a 6 brevets : 4 seniors, 2 développements. Sports Québec permet à TQ d'avoir une équivalence d'excellence pour les athlètes québécois. Les athlètes suivants (6) ont été soumis comme candidats pour obtenir le statut « excellence » suite à une analyse de la FQT : Hervan N, Marc-André B, Vivianne T, Nathalie I, Anais G, Christopher I. La FQT attend la réponse de Sports Québec pour confirmer quels athlètes obtiennent le statut « excellence ».

Critères utilisés : Athlètes membre de l'équipe canadienne, classement mondial, participants au championnat panaméricain.



Reprise des Centres d'Entraînement Haute Performance (CEHP) : Il est proposé de reprendre les CEHP dès la première semaine de février pour les 17 ans et moins. Aucun spectateur conformément aux règles sanitaires en vigueur. **Approuvé à l'unanimité**

Sélection 1 et 2 en 2021 et camp d'entraînement 2021 : Préparation

État de situation des finances : Présentement pour 2021-2022 il faut prévoir un déficit de 68K\$.

« Je porte plainte » : Traitement des plaintes par la FQT

Finale des Jeux du Québec : Pour l'instant cet événement a été annulé. TQ peut organiser un événement similaire sous le nom « Coupe Jeunesse ». Plusieurs associations régionales de Taekwondo (ART) n'ont pas tenu l'événement de qualification régional.

10 avril 2022

Conditions de travail des employés et contrats : Suivis

Coupe Jeunesse 2022 : Le lieu proposé est Victoriaville pour la fin de semaine du 21-22 mai, 1 jour soit le samedi. Format : double élimination ou repêchage pour la médaille de bronze à déterminer en fonction du nombre de participants. **Approuvé à l'unanimité**

Envoi d'une équipe Québec à l'international : **Oui, approuvé à l'unanimité.**

Gouvernance : Création d'un *Comité de gouvernance* pour la mäj des règlements généraux. **Approuvé à l'unanimité**

Rapport Égale Action et prise d'engagements concrets : Tâche du *Comité de gouvernance*.

Comité de poomsae (CDP) : Ajout d'un membre



Gestion de projet : Les employés doivent utiliser l'outil Asana et fournir un bref rapport hebdomadaire.

21 juin 2022

Comité de tournois (CDT) : Recommandation #1 du CDT, un minimum de 2 combats par athlètes lors des compétitions couleurs.

Calendrier de tournois 2022-2023 : Gros sujet à discuter lors de la rencontre stratégique (2 jours en présentiel en juillet) pour déterminer les paramètres.

Questions d'un membre et lettre d'un autre membre

Critères d'identification des athlètes : Un comité a été créé par le Directeur exécutif de la FQT à la demande du gouvernement pour la révision des critères. Les travaux sont en cours.

Envoi d'une équipe Québec à l'international :

Les entraîneurs suivants ont obtenu du financement de la FQT pour le Costa Rica : Raymond Mourad, Alain Bernier, Paul Germain et Carlos Amezcua.

Approuvé à l'unanimité

Demandes de financement pour des « Open » : Demandes rejetées

Demande de financement pour le championnat du monde junior : Le CA de la FQT est outré du manque de financement de Taekwondo Canada envers ses équipes nationales. Le manque de financement crée de la pression sur la FQT qui ne peut financer systématiquement les représentants du Québec sur l'équipe nationale.

Comité de gouvernance : Les membres du comité sont Nicholas Petrone, Benoit Morrissette, Abdel Ilah Es Sabbar, Me Sabrina (avocate). Les travaux sont en cours. La date limite pour la révision des règlements généraux : 15 février 2023.



22 et 23 juillet 2022

Plan de développement de la pratique sportive : Il faut donner vie à ce document et respecter notre engagement stratégique envers les 5 contextes de la pratique sportive : Découverte, Initiation, Récréation, Compétition, Excellence.

Planification saison 2022-2023 – tournois

28 septembre 2022

Païement en ligne des compétitions et affiliations : Tout est en place et fonctionnel. Par contre, il y a un frais de 3% pour les cartes de crédit.

Adopté à la majorité

Catégorie Jeux du Québec :

Anciennes divisions féminines : -39, -44, -49, -55, +55 kg

Nouvelles divisions féminines proposées : - 41, -46, -51, -57, +57kg

Adopté à la majorité

Règlements des tournois récréatifs et compétitifs :

Proposition : U7-U9 comme d'habitude ancien règlement (total de points sur 2 rondes) puisque ces jeunes ont des plastrons réguliers et qu'ils sont en apprentissage (contexte récréatif)

Pour les catégories Jeune et plus : 3 rondes de 60 sec et nouveaux règlements (remporter 2 rondes sur 3). Donc toutes les divisions sur plastrons électroniques auraient les nouveaux règlements incluant bien la classe B et l'élite A) Contexte compétitif et excellence.

Jocelyne présidente des officiels est en accord / 28 septembre 2022

Adopté à la majorité

Championnats à titre : Tous les tournois récréatifs au calendrier (3 tournois) qui auront lieu après les fêtes serviront de qualification pour le Grand Prix récréatif. Ce championnat aura lieu en fin de saison (mai 2023) et seulement



les athlètes préqualifiés auront la chance d'y participer pour le titre provincial. La façon de se qualifier est de remporter une médaille à l'un des tournois de qualification proposés au calendrier. Il y aura des tournois de qualification à Montréal, Québec et au Centre-du-Québec. Les athlètes pourront participer à toutes les qualifications s'ils le désirent. Qualifiés : 1,2,3 place : combat pour la 3e place (pas 2 bronzes). **Adopté à la majorité**

Réinvestissement des profits des tournois de la FQT pour la saison 2022-2023 : Les profits de la compétition sont répartis 50-50 entre l'organisateur et la FQT (sauf les commanditaires de l'organisateur sous forme monétaire, pas les produits/services). **Adopté à la majorité**

Certificats/drapeaux FQT : Les certificats pour les clubs sont en cours de refonte, en attente des soumissions pour des drapeaux FQT pour les dojangs.

ART : un montant de base est prévu pour le roulement des ART (à utiliser pour les dépenses de fonctionnement) et un montant plus important dédié uniquement au développement, à la promotion et à la publicité dans la région. Ce montant serait déboursé après validation du projet par la FQT et présentation des preuves justificatives. 30% automatique / 70% sur présentation de projets/factures. **Adopté à la majorité (absence de Raymond)**

Compétitions : Le paiement en ligne des inscriptions sera obligatoire. **Adopté à la majorité**

Nouveaux règlements généraux : Adoption des règlements généraux, l'avis d'élection sera envoyé 21 jours d'avance cette année. **Adopté à la majorité**

Achat de KPNP pour les CEHP : En attente des soumissions



5 octobre 2022

CEHP : Horaire des entraînements et listes de présence.

Comité de tournois : Pour la prochaine compétition (octobre), favoriser les catégories de 4 athlètes (pour avoir un combat de 3e place qui génère un 2e combat assuré) et noter pourquoi les athlètes se retrouvent dans une division de 2 athlètes.

Zone d'animation : Offre de service reçue pour la compétition d'octobre 2022.

Tests physiques à Montréal et Québec par l'INS :
Les athlètes ont été informés.

22 octobre 2022

Bilan et rapport d'avancement des projets du directeur exécutif et du chargé de projet 2021-2022 : Présentation par les employés.

Achat de KPNP : Il est proposé d'acheter 2 ensembles d'équipements KPNP pour utilisation lors des CEHP à Montréal et Québec. L'objectif est d'aider les athlètes dans leur préparation pour les compétitions qui utilisent cette technologie (exemple : championnat canadien en janvier 2023, grand prix, etc.). La soumission de Captain Sports (fournisseur canadien officiel de KPNP) est de 16 600\$. **Approuvé à la majorité**

Équipements de reprise vidéo : Minimum de deux caméras, une avec vue sur l'action et une sur le scoreboard. Il est proposé d'acheter 4 caméras de 80\$ pour un budget total de 320\$. **Approuvé à la majorité**

23 octobre 2022

AGE et AGA : Voir les procès-verbaux disponibles pour les membres dans l'intégralité sur le site web de la FQT.